
TERMES DE REFERENCES

FOURNITURE DE SIX MOULINS A GRAINS ET CONSTRUCTION D'ABRIS DANS SIX COMMUNES DE LA MOUGHATAA DE MBOUT

JANVIER 2018

1. CONTEXTE:

Caritas Mauritanie gère des projets de promotion humaine et de développement dans le pays depuis plus de quarante ans. Elle dispose d'une longue expérience pour la mise en œuvre de projets de développement ruraux. Les actions de Caritas se fondent sur l'identification de groupes à travers une relation de proximité, l'appui au renforcement de leurs capacités d'analyse, et l'accompagnement de leurs projets issus de ces analyses, dans leur diversité.

Parmi ses partenaires Caritas Mauritanie entretient une relation étroite avec Caritas Espagne.

Depuis 2015 Cáritas Espagne et Caritas Mauritanie exécutent un programme de développement communautaire villageois dans la Moughataa de M'Bout, au nord du Gorgol, financé par la Coopération Espagnole, (AECID).

2. CONVENTION DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE DES LOCALITES DU NORD GORGOL

Convention financé par l'AECID du 1er Janvier 2015 au 31 Décembre 2018.

La zone du projet se compose des 40 villages dans les communes de: M'Bout, FomGleita, ChelkhetTiyab, Lahrache, Tikwabra et Souffa (*Voir Annexe 1*).

Les bénéficiaires directes sont 34.404 habitants (4.915 ménages). La zone est peuplée en majorité par des populations arabo-berbères. Ces populations sont caractérisées par un faible degré de structuration économique, par un manque de réflexe pour se regrouper et faire vivre des associations de base.

Les bénéficiaires sont en grande partie analphabètes. Ils tirent leurs faibles revenus du petit élevage, de l'artisanat, du transfert financier et de

denrées grâce aux migrations des hommes, et également de l'aide alimentaire de l'Etat. De plus, ils sont rarement propriétaires des terres et le «métayage» est largement pratiqué.

Du fait des migrations saisonnières ou définitives des hommes, de nombreuses femmes se retrouvent dans la position de chef de ménage.

Objectif global du programme:

Structuration de la société civile dans la zone pour améliorer les capacités de résilience des bénéficiaires.

Objectifs spécifiques:

OS1: Développer la cohésion sociale des associations à travers des actions concrètes qui renforcent les services de base et contribuent au développement territorial

OS2: Améliorer la résilience des communautés aux crises alimentaires en améliorant l'efficacité et l'efficience de la production agro-pastorale pour leur propre consommation

OS3: Augmenter le revenu des ménages à travers le renforcement des capacités des organisations de base pour développer des AGR

OS4: Mettre en place un système de suivi/évaluation des activités et des résultats du Convenio.

3. OBJECTIF DU CONTRAT

L'objectif de ce présent appel d'offres est :

- 1- Fourniture et installation de six moulins à grains
- 2- Construction de six abris pour les moulins

4. CONTENUS DES OFFRES

a- Les moulins

Caractéristiques et conditions : La marque est le moulin à marteaux de marque HATZ E 89 ou équivalent qui répond aux conditions de maintenance locale. La puissance requise doit être de 9 à 11 CV.

Les moulins sont à livrer dans les villages suivants :

Communes	Villages
Foum Gleita	Rakna II
Mbout	Koueidy
Foum Gleita	Ndam Yalalbé
Lahrach	Hsey Tezikra
Mbout	Windé Hairé
Foum Gleita	Zreigatt Hassen

Le fournisseur doit livrer un matériel de dernière fabrication disponible dont la production de CO2 est la plus réduite.

Un fut vide doit être disponible pour recevoir les huiles de vidange et les

stocker en attendant leur recyclage ou réutilisation. De même une poubelle étanche doit être disponible pour les produits issus de l'entretien et réparation du moulin à grain.

Le tuyau d'échappement du moulin sera prolongé vers l'extérieur de l'abri ou éviter de contaminer les produits et les usagers.

Devis estimatif

Désignation	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Moulins à grains moteur Diesel	unité	6		
Eau sur châssis SEFLEX		1		
Jeu de marteau		1		
Jeu de courroie		1		
Jeu de tamis		1		
Trousse de clés		1		
Carton d'huile		1		
Cartouche huile et cartouche gasoil		2		
Bâche de protection		6		
Fût vide pour stockage huile vidange		6		
Construction d'abris pour moulins		6		

NATURE DES TRAVAUX

Les travaux consistent à :

1. L'installation et repli du chantier
2. Terrassement (toutes sorte de fouilles et remblai)
3. Le gros œuvre (béton armé, maçonnerie et enduit)
4. La menuiserie (portes fenêtrés et grilles métalliques).
5. Étanchéité
6. Peinture

5. LES TRAVAUX

A. Installation de chantier

Les matériaux utilisés et l'exécution de l'ouvrage devront satisfaire aux conditions techniques définies par les documents suivants :

1. Les lois, décrets, arrêtés, règlements et circulaires en vigueur pour tous les travaux du bâtiment
2. Les normes publiées par L'A.F.N.O.R.
3. Les règlements et normes propres aux administrations et services publics Mauritanien

Les surfaces et dimensions du bâtiment de toutes nature et les niveaux prévus et de manière générale toutes les indications des pièces graphiques et écrites ne pourront, en aucun cas être modifiées par une entreprise sans l'accord écrit du maitre de l'ouvrage.

Ce poste comprend la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et logistiques pour le démarrage effectif des travaux :

- Organisation de l'aire de chantier en y aménageant
- Les différents circuits des approvisionnements et de transports des matériaux à évacuer vers la décharge publique
- Les différentes aires de stockages des matériaux bruts (sable, gravier....) et de manutention

B. Gardiennage du chantier et branchement provisoire :

Ce poste comprend :

- Le gardiennage de chantier de jour et de nuit pendant toute la durée des travaux et jusqu'à la réception
- L'entreprise mettra le personnel suffisant pour assurer convenablement l'accomplissement de cette tâche

C. Tenue Chantier : Nettoyage Périodique et général

Ce poste comprend :

- Le nettoyage du chantier et sa tenue pendant toute la période des travaux
- Le nettoyage général pour les différentes réceptions et à la demande de la Maitrise d'œuvre
- Le repli de l'entreprise et la démobilisation de son matériel

D. Terrassements

Implantation :

Avant de procéder à l'exécution des travaux, il faut d'abord l'implantation des différentes parties du projet. Pour cette opération, il faudra procéder également à la mise en place des piquets dont les têtes seront rattachées à des repères fixes.

Les travaux d'implantation seront dirigés par un responsable technique de l'entreprise et sera contrôlée par le coordinateur du Convenio ou un membre de l'équipe du projet.

Terrassement Généraux :

Considérer un dressement ou nivellement pour mettre une cote horizontale. La plateforme doit présenter une surface uniforme, les terres végétales décapées seront mises en dépôts pour une utilisation exempte.

Les réglages de terres, gravillons, cailloux se seront effectués par couche d'épaisseur maximum de 0.25m.

La surface de plateforme obtenue doit être plane et exempte de dépression supérieur à 0.05m.

Fouille :

Les fouilles doivent être exécutées manuellement par la descente d'un homme au fond à la condition d'une surface de 1m² pour les sections rectangulaires, le fond des fouilles sera dressé horizontalement en plan, elles doivent être obligatoirement verticale ,bien arrogées et compactées avant tout bétonnage.

Les travaux du bétonnage :

Le coulage

Le béton pour Le coulage doit être coulé de manière à obtenir un béton uniforme et compact, enrobant entièrement les armatures. Les coffrages doivent être remplis afin d'éviter des séparations ou ségrégations du béton .les distances des armatures entre elles, et les parois des coffrages doivent être suffisants pour permettre le remplissage de tous les vides par le béton.

Les coffrages doivent être nettoyés à fond, dépourvus d'éclats de bois ou autres irrégularités provenant d'utilisation antérieures et seront trempés d'eau avant le démarrage du coulage. Le béton est coulé immédiatement après le malaxage, tout béton qui n'a pas été utilisé pendant une demi-heure, ce malaxage sera rejeté. Et pour la reprise du béton coulé à moitié, il faudra faire des inclinaisons de 45 degré, puis repris avec du produit SIKA.

Fabrication et dosage du béton :

Le béton utilisé sera confectionné au chantier, le transport du béton de production à l'endroit du coulage se fera de manière que le béton ne sera ni désagrégé ni polluer. Le dosage sera approuvé par le maître d'œuvre et devra remplir les conditions suivantes :

- Le dosage des agrégats (sable, gravier, ciment) ainsi que l'eau.
- Le dosage du béton sera exécuté de telles manières que les exigences quant à sa solidité ; la proportion eau-ciment, sa consistance, son étanchéité et les adjuvants soient respectés.

Le béton propre

Le béton propre dosé à 150kg/m³ de béton avec un malaxage posé sous les semelles, longrines et le soubassement par une couche d'épaisseur 5 cm.

Le béton armé des semelles :

Le béton armé des semelles isolées de dimensions 80x80x20 sera exécuté avec un dosage de 350kg de ciment/m³ de béton.

Le béton armé des longrines :

Des longrines de dimensions 20x30 qui seront posées sur des prés-poteaux de 45 cm de recouvrement, dont le béton sera dosé à 350kg de ciment/m³. suivant un malaxage homogène.

Le béton armé pour les poteaux

Des poteaux de 15x15x300 de dimensions et ferrailage comme l'indique les détails des ferrailages sur les plans. Dosage et malaxage idem que les longrines.

Dallage sol:

L'entrepreneur aura la charge de la réalisation d'un dallage sur plein-terre du bâtiment. Ce dallage sera réalisé en béton armé de fer diamètre 6 et dosé à 350kg de ciment par mètre cube d'une épaisseur de 10 cm. il sera coulé sur un béton propre posé sur la forme.

E. La maçonnerie

La maçonnerie sera faite en agglos pleins en ciment. Ils ne comporteront aucune déféctuosité, telle que fissuration, déformation ou arrachement. Leurs faces seront planes et leurs arrêtes rectilignes, le cas échéant, les éléments concernés devront être retirés du chantier. Leurs faces destinées à être enduites seront rugueuses, et présenteront une bonne adhérence à l'enduit. Les murs de 80 cm seront surmontés du grillage sur les 4 côtés.

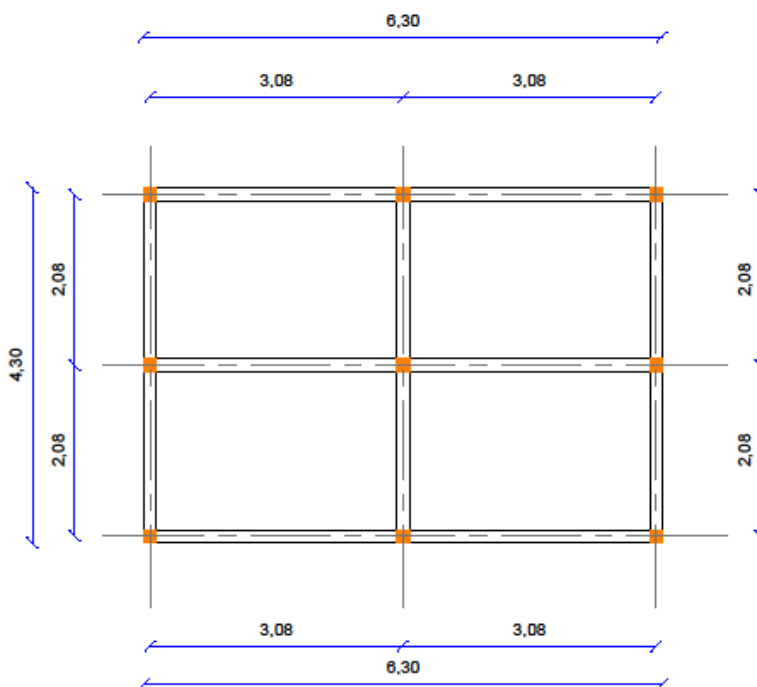
F. Enduits lissés

L'extérieur et l'intérieur seront faits en enduits verticaux lissés en mortier.

G. Toiture :

La toiture sera en zinc posé sur des chevrons.

Plans



Plan fondations

